

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 février 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 février 2015

2015 DAC 72 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Georges Dudach et Charlotte Delbo 93, rue de la Faisanderie à Paris 16e.

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 janvier 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Georges Dudach et Charlotte Delbo 93, rue de la Faisanderie à Paris 16e;

Vu l'avis du conseil du 16e arrondissement, en date du 26 janvier 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Georges Dudach et Charlotte Delbo 93, rue de la Faisanderie à Paris 16e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici furent arrêtés le 2 mars 1942 par 5 policiers des brigades spéciales Georges Dudach résistant, mort pour la France et Charlotte Delbo résistante, déportée à Auschwitz et Ravensbrück ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 408 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2015, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 15V00149 DAC.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO